



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW TELBEC CODE 01

Pénurie de main-d'œuvre dans les centres jeunesse

LA MINISTRE THÉRIAULT TOUJOURS MUETTE DEVANT LES INQUIÉTUDES DES CENTRES JEUNESSE

Québec, le mardi 19 mai 2009 – Le député de Groulx et porte-parole de l'opposition officielle en matière de protection de la jeunesse, René Gauvreau, dénonce le peu d'attention et d'intérêt que la ministre Lise Thériault accorde aux inquiétudes rendues publiques récemment par l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) qui prévoit que d'ici cinq ans, la moitié des 13 500 postes seront à combler.

« Il y a une urgence évidente de mettre en place un plan de rétention et d'attraction pour les centres jeunesse, autrement, l'application de la Loi sur la protection de la jeunesse risque d'être compromise », a indiqué le député de Groulx.

Le porte-parole de l'opposition officielle a questionné la ministre Thériault aujourd'hui à l'Assemblée nationale afin de rappeler qu'à cette réalité de pénurie de main-d'œuvre, s'ajoute également une augmentation moyenne de 20 % du nombre de signalements effectués. Qui plus est, selon des représentants des centres jeunesse, cette hausse serait directement liée à la situation économique actuelle.

« Dans certaines régions, la crise économique frappe durement. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean par exemple, déjà frappée de plein fouet par la crise forestière, le nombre de signalements a connu une hausse de 22 %. Nos centres jeunesse doivent avoir les moyens de faire face à cette hausse significative, ce qui n'est pas le cas actuellement », a insisté le député René Gauvreau.

Il s'inquiète également du phénomène qui amène 30 % des jeunes diplômés à quitter le réseau des centres jeunesse après quatre ans en moyenne. « Si la moitié des 13 500 intervenants sociaux du réseau des centres jeunesse sont à remplacer d'ici cinq ans et que le nombre de signalements augmente parce que la situation économique se dégrade, la ministre Thériault doit sortir de son mutisme et agir maintenant. Malgré toute la bonne volonté des centres jeunesse, il est clair qu'ils ne reçoivent pas les réponses aux problèmes fondamentaux qu'ils soulèvent », a conclu René Gauvreau.

– 30 –

SOURCE : Éric Gamache
 Attaché de presse
 Aile parlementaire du Parti Québécois
 418 643-2743